

12-03-2018 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 12 mars 2018, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, la conseillère et les conseillers: Réjean St-Laurent, Roland St-Pierre, Micheline Morin, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Le conseiller Richard Fournier est absent.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 26 février 2018
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) Centraide
 - b) École Polyvalente de Sayabec
 - c) CPTAQ
6. Invitations
 - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
 - a) École Polyvalente de Sayabec
 - b) Centre Matapédien d'études collégiales
 - c) Croix-Rouge Canadienne
 - d) Camp Sable Chaud
 - e) MRC de La Matapédia
8. Conseil jeunes et son maire
9. Vente pour taxes
10. Projet du parc municipal à côté du cimetière
11. Appui à la MRC de Témiscouata pour ses commentaires et réponses émis lors d'une consultation sur un cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande du 600 MHz (NO. SLPB 005-17)
12. Demande adressée au gouvernement du Canada pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies
13. Demande adressée au gouvernement du Québec pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies
14. Demande adressée auprès d'Hydro-Québec pour modifier la grille tarifaire des loyers d'occupation des équipements de téléphonies cellulaires pour les projets municipaux
15. Adjudication d'un contrat pour les travaux de voirie de la rue de l'Église, dans le cadre du programme d'aide financière TECQ
16. Mandat au Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia
17. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
18. MTMDET – permis d'intervention
19. MTMDET – permis d'intervention des travaux d'urgence
20. Fonte des neiges
21. Suivi de dossiers
22. Divers: a) b) c) d)
23. Questions de l'assemblée
24. Levée de la réunion

37-18**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: Banquet des maires 2021, 125^e anniversaire de Sayabec et relais pour la Vie. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

38-18**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par Micheline Morin et résolu que les procès-verbaux du 5 et 26 mars 2018 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

39-18**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Hydro-Québec, #657701727555, éclairage public	184.25
Télus, Hôtel de Ville au 28 janvier 2018	228.09
Boulangier Jessy, 30 déplacements au 20 février	150.00
Ent. Clermont Gauvin, 4 ^{ième} vers déneigement	17 598.43

COMPTES NON PAYÉS

Amqui Électronique, #6375, matériel électronique projet biblio	4 163.76
Bonichoix, #665671-669306, articles nettoyages	117.45
Clérobéc, #21437, peinture et moulure (local loisirs)	21.81
Conciergerie d'Amqui, #142971-14272, collectes février. et suppl.	1 221.87
Couvre Plancher Fillion, #22286, plancher flottant	79.30
Ent. Clermont Gauvin, soufflage fonte des neiges	459.90
Fournier Anicet, 3 ^{ième} vers. déneigement cours et chemin bois	537.51
L'Hibou-Coup, #160553, livre projet biblio	2 755.31
Kopilab, #217628-219313, photocopieur (novembre 2017 à février 2018)	908.56
Fonds d'information sur le territoire, #201800447445, mutation	4.00
Hydro-Québec, #618101826281, Hôtel de Ville	317.93
Hydro-Québec, #618101826282, garage	133.73
Hydro-Québec, #618101826283, système pompage	339.34
Hydro-Québec, #618101826284, station pompage	347.41
Hydro-Québec, #633401794286, camping	287.36
Hydro-Québec, #651401752209, éclairage public	166.53
Hydro-Québec, #653201749508, centre PÉSTP	313.78
MRC Matapédia, #18920-18933-18976-18992-19008-19136, quotes-part et répartitions diverses	26 117.44
RPF ltée, #58229-58486, fournaise, lampadaire Hôtel Ville et biblio	1 476.40
SEAO, publication 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} mars 2018	45.66
Semaine de l'agriculture, brunch-conférence du 20 février	30.00
SNC-Lavalin, #1353034, manuel d'exploitation	747.34
Société de l'assurance automobile, immatriculation	303.32
Télus, camping au 10 mars 2018	65.65
Fournier Yvon, contrat fournaise 2 ^e versement	1 149.75
St-Pierre Roland, remb. facture Table d'harmonisation	114.31

Au point 5a de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que Centraide les remercie pour leur don de 20\$ lors de leur campagne de financement.

Au point 5b de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil que la Polyvalente de Sayabec les remercie de leur contribution de 100\$ pour le déjeuner musical qui a eu lieu le 22 décembre dernier.

Au point 5c de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil que le dossier de piste d'hébertiste de M. Dave Canuel et Mme Mélissa Dumais a été suspendu à la CPTAQ afin de permettre à ceux-ci de produire un plan.

40-18

École Polyvalente Sayabec

Proposé par Micheline Morin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse un don de 75\$ à la Polyvalente de Sayabec pour la soirée des Gratificats qui se tiendra mercredi le 30 mai prochain, à 19h00, au Centre communautaire de Sayabec. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

41-18

Centre matapédien d'études collégiales

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal accepte de faire un don de 25\$ au Centre Matapédien d'études collégiales pour leur 15^{ième} campagne de financement annuelle de la Fondation du CMÉC.

42-18

Croix-Rouge

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 25\$ à l'organisme Croix-Rouge Canadienne afin de les aider financièrement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 7d de l'ordre du jour, j'informe le conseil que le Camp Sable Chaud fait une demande de commandite afin de faire connaître leur camp aux jeunes. Le conseil ne fera pas de don.

43-18

MRC de La Matapédia

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas appuie la MRC de La Matapédia dans leur démarche avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent afin de créer un espace de discussion portant sur les soins et les installations de santé dans La Matapédia et ce, dès le printemps 2018. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

44-18

Conseil jeunes et son maire

Proposé par Réjean Hudon et résolu qu'un montant de 50\$ soit remis à la municipalité de Sayabec pour les bourses qui seront remisent aux étudiants de l'école Ste-Marie ayant participés au conseil jeunes et son maire. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

45-18

Vente pour taxes

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas approuve l'état préparé par la secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal; de plus que la secrétaire soit autorisée à soustraire de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté ses arrérages. Le conseil accepte les ententes de paiements concernant quelques propriétaires.

Les propriétaires ayant des arrérages de 3 ans 2015-2016-2017, seront envoyés en vente pour taxes si le montant de 2015 et les intérêts ne sont pas acquittés avant le 19 mars 2018. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

46-18

Projet du parc municipal à côté du cimetière

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate Jean-Paul Bélanger, maire et Normand St-Laurent, conseiller à représenter la municipalité lors des rencontres concernant le parc municipal afin d'y apporter les infos au conseil lorsque nécessaire. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 11 de l'ordre du jour, le conseil décide de mettre la demande d'appui à l'étude.

47-18

Demande adressée au gouvernement du Canada pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies

Attendu que la région du Bas-Saint-Laurent compte de nombreuses zones qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

Attendu que la faible densité de la population des régions mal desservies affecte négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

Attendu que les réseaux de télécommunications cellulaires sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

Attendu que le 21 décembre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi la « Politique réglementaire de télécom » (réf.: 2016-496) qui énonce l'objectif du service universel suivant : *les Canadiens, dans les régions urbaines, ainsi que dans les régions rurales et éloignées, ont accès à des services vocaux et à des services d'accès Internet à large bande, sur des réseaux fixes et sans-fils mobiles;*

Attendu que le CRTC est en processus d'élaboration d'un régime de financement de la large bande;

Attendu que par le régime de financement de la large bande du CRTC, les demandeurs pourront soumettre des propositions pour aménager ou améliorer l'infrastructure d'accès ou de transport des services d'accès Internet à large bande fixes et sans-fils mobiles;

Attendu que la « Politique réglementaire de télécom » et les critères du futur régime de financement de la large bande du CRTC ne sont pas clairs relativement au financement de la téléphonie cellulaire;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu à l'unanimité:

- Que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas demandent au gouvernement du Canada de mettre en place un régime de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire.

48-18

Demande adressée au gouvernement du Québec pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies

Attendu que plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

Attendu que plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent sont mal desservies par le réseau Internet;

Attendu que la faible densité de la population des municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

Attendu que les réseaux de télécommunications de cellulaire et d'Internet haute vitesse sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

Attendu que le gouvernement du Québec a lancé un programme de financement en décembre 2016 appelé *Québec Branché* qui ne finançait que des projets d'Internet haute vitesse;

Attendu que *Québec Branché* était un programme adapté aux télécommunicateurs;

Par conséquent, il est proposé par Réjean St-Laurent et résolu à l'unanimité:

- Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire;
- Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant aux MRC et aux municipalités de déposer des demandes financières même si elles ne sont pas déposées conjointement avec un télécommunicateur.

49-18

Demande adressée auprès d'Hydro-Québec pour modifier la grille tarifaire des loyers d'occupation des équipements de téléphonies cellulaires pour les projets municipaux

Attendu que l'occupation du territoire est une priorité du gouvernement québécois;

Attendu que la faible densité de la population des MRC et municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents grands télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

Attendu que les MRC et les municipalités devront être partenaires avec les grands télécommunicateurs pour la réalisation des prochains projets de téléphonie cellulaire;

Attendu qu'Hydro-Québec a un vaste réseau de télécommunications partout au Québec;

Attendu qu'Hydro-Québec fait une étude pour identifier s'il a des fibres optiques excédentaires qui permettraient à des fournisseurs internet d'utiliser une partie de son réseau pour offrir du service Internet haute vitesse aux régions peu ou mal desservies;

Attendu qu'Hydro-Québec a également une dizaine de tours de télécommunication sur le territoire du Bas-Saint-Laurent;

Attendu que certaines tours de télécommunication d'Hydro-Québec pourraient solutionner la problématique de couverture cellulaire déficiente dans certaines municipalités;

Attendu qu'Hydro-Québec se montre ouvert à partager ses tours pour permettre aux télécommunicateurs d'installer leurs équipements radio de téléphonie cellulaire, moyennant un loyer d'occupation;

Attendu que le loyer d'occupation d'Hydro-Québec a une incidence majeure sur la concrétisation ou non de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les MRC et municipalités qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité:

- Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas demandent à la société Hydro-Québec d'appliquer un loyer correspondant à 10 % de la valeur établie par la grille tarifaire actuelle, plafonné à 3 500 \$, pour l'installation d'équipement servant à la téléphonie cellulaire dans une infrastructure appartenant à Hydro-Québec, dans le cas où une MRC et/ou une municipalité seraient impliquées financièrement.

50-18

Adjudication d'un contrat pour les travaux de voirie de la rue l'Église, dans le cadre du programme d'aide financière de la TECO

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas désire faire réaliser des travaux de voirie sur la rue de l'Église;

Considérant qu'un appel d'offres publics a été effectuées sur le SEA0 et que 4 soumissionnaires ont une offre de service conforme;

1- Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc	401 538.06\$
2- Eurovia Vinci (Québec)	449 607.15\$
3- Entreprises CLAVEAU Ltée	539 826.97\$
4- Transport en vrac St-Denis	457 495.87\$

En conséquence, il est proposé par Réjean Hudon et résolu:

- D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de voirie sur la rue de l'Église à Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc au montant de 401 538.06 taxes incluses;

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

51-18

Mandat au Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue des travaux de voirie à l'été 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Réjean St-Laurent que la municipalité mandate le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer la surveillance des travaux ainsi que le contrôle de qualité des sols et matériaux en chantier pour les travaux prévu à l'été 2018. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

52-18

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 57 207\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Saint-Cléophas vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas atteste le bilan présenté par la secrétaire-trésorière au montant de 60 533\$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2017 sur des routes locales de niveau 1 et 2, excluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs de Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

53-18

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - permis d'intervention

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu Qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Pour ces raisons, il est proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

54-18

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - permis d'intervention des travaux d'urgence

Considérant que la municipalité s'engage à demander une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qu'aucun dépôt de garantie ne soit exigée pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas 10 000\$ puisque la municipalité de Saint-Cléophas s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports la délivrance officielle d'un permis d'intervention pour des travaux d'urgence qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

55-18

Fonte des neiges

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate Jessy Boulanger, employée municipale, à faire la vérification préventive des fossés lors de la fonte des neiges et s'il est nécessaire d'enlever la neige dans ceux-ci pour l'écoulement des eaux, elle en informera la directrice générale et mandatera un entrepreneur afin d'exécuter lesdits travaux. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 21 de l'ordre du jour:

Suivi de dossier des élus

Réjean St-Laurent: Rien pour ce mois-ci

Richard Fournier: Absent

Roland St-Pierre: Rien pour ce mois-ci

Micheline Morin: Rien pour ce mois-ci

Normand St-Laurent: **CDA:** Il y aura une rencontre le 17 avril prochain à 19h concernant le centenaire. **Loisirs:** Il y aura une rencontre le 22 mars prochain concernant le parc intergénérationnel. Une autre rencontre aura lieu le 5 avril prochain afin de trouver une solution pour l'entretien de la surface multisport dans les années à venir et le 31 mars il y aura l'habituelle partie de sucre. **Biblio:** Le nouvel écran et le projecteur sont installés pour faire des conférences. **Comité Vigilance:** Une rencontre aura lieu le 13 mars, 11 personnes devraient être présentes dont le policier parrain concernant le dossier marche/vélo en sécurité.

Réjean Hudon: L'OBVMR a fait une rencontre ici à St-Cléophas le 8 février dernier afin d'établir des programmes d'eau. J'ai reçu des documents sur les plantes dangereuses qui seront affichés dans le couloir où le bureau municipal.

Jean-Paul Bélanger: Rien pour ce mois-ci

Jessy Boulanger: Absente

Katie St-Pierre: 938.3 litre/jour/résidence

56-18

Médiaposte - centenaire

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire parvenir un médiaposte à la population les informant qu'il y aura une rencontre le 17 avril prochain concernant le centenaire. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

57-18

Banquet des maires

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas fêtera son centième anniversaire de fondation en 2021;

Considérant qu'un centenaire est une fête très importante et que nous devons préparer la programmation sur plusieurs années;

Considérant que le banquet des maires est un événement grandement apprécié et que la municipalité serait très honorée de pouvoir accueillir la MRC de La Matapédia en étant hôte;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal de Saint-Cléophas demande à la MRC de La Matapédia de faire partie du centenaire de Saint-Cléophas en incluant le banquet des maires 2021 dans notre programmation. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

58-18

Municipalité de Sayabec - 125° anniversaire

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 100\$ à la municipalité de Sayabec afin de les aider à financer les activités qui auront lieu lors de leur 125° anniversaire de fondation en 2019. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 22c de l'ordre du jour, monsieur le maire informe la population qu'il est possible de former un groupe pour participer au Relais pour la Vie qui aura lieu le 16 juin prochain à Lac-au-Saumon. Cet événement sert à amasser des sous pour le cancer.

59-18

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures vingt-cinq minutes (20h25). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice général et sec.-très.